

Centres de ressources pour les familles des militaires

**Évaluation des besoins des familles des
membres des Forces canadiennes en
matière de services de garde accrédités**

Rapport

Le 8 novembre 2004



Cette recherche a été exécutée à la demande de la :

Direction des services aux familles des militaires
Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes
1600, chemin Star Top
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

Rédaction du rapport de recherche :



Centre for Research and Education in Human Services
73 King St. West Suite 202
Kitchener (Ontario) N2G 1A7
Tél. : (519) 741-1318
Fax : (519) 741-8262
www.crehs.on.ca

Comité directeur sur les services de garde

Les personnes suivantes ont siégé au comité directeur chargé de donner des conseils et de structurer la recherche. Ils ont fourni de la rétroaction sur les questions de l'enquête ainsi que sur le rapport final.

Sue Tom

Surveillante, Garderie *Children's Playgarden*
Centre de ressources pour les familles des militaires (CRFM) Toronto

Nathalie Boudreault

Coordonnatrice des programmes pour les enfants
Centre de la famille Valcartier

Lesley Dunn

Représentante des conjoints de la région de l'Atlantique
Conseil consultatif national pour les familles des militaires (CCNFM)

Manon Smith

Co-présidente (conjoints)
CCNFM

Virginia Savich

Représentante des parents de familles de militaires
Ottawa

Karen Ward

Représentante des parents de familles de militaires
Winnipeg

Alla Ivask

Gestionnaire supérieure de la recherche et de l'élaboration des politiques et des programmes
Direction des services aux familles des militaires (DSFM)

Linda Tyrrell

Gestionnaire de la recherche et de l'élaboration des programmes
DSFM

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	5
INTRODUCTION	7
MÉTHODOLOGIE.....	8
RÉSULTATS	10
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES	10
SITUATION ACTUELLE DES SERVICES DE GARDE ACCRÉDITÉS.....	10
<i>Utilisation et emplacement actuels des services</i>	10
<i>Utilisation et état de l'offre des places de garde</i>	11
<i>Listes d'attente</i>	12
<i>Coûts et financement des services de garde accrédités</i>	13
<i>Heures d'ouverture</i>	15
SERVICES DE GARDE SUPPLÉMENTAIRES.....	15
<i>Services de garde offerts par d'autres agences</i>	17
<i>Accès aux services de garde</i>	18
DEMANDE DE SERVICES DE GARDE ACCRÉDITÉS.....	19
SOMMAIRE DES RÉSULTATS	23
SITUATION ACTUELLE.....	23
ENJEUX ET BESOINS	24
CONCLUSIONS.....	25
RECOMMANDATIONS.....	25

RÉSUMÉ

En réponse à la demande du Conseil consultatif national pour les familles des militaires (CCNFM), la Direction des services aux familles des militaires (DSFM) a entrepris une étude sur l'état des services de garde offerts aux familles des membres des Forces canadiennes (FC). Cette étude découle des conclusions d'une récente consultation effectuée à l'échelle nationale qui a clairement établi que des services de garde abordables et de qualité étaient une priorité pour les familles des membres des FC.

L'étude comporte deux objectifs principaux :

- 1) Recueillir de l'information sur l'état de l'offre des services de garde accrédités dans 34 Centres de ressources pour les familles des militaires (CRFM).
- 2) Déterminer les besoins perçus en matière de services de garde accrédités dans les CRFM qui ne les offrent pas et dans les endroits où, selon le personnel et les bénévoles de ces CRFM, ces services ne sont pas offerts ou difficilement accessibles dans la communauté;
- 3) Déterminer les besoins perçus en matière de services de garde accrédités dans les communautés des FC, que ces services soient offerts ou non.

L'information a été recueillie principalement au moyen d'une enquête bilingue administrée par le Web à 34 CRFM. Les questions étaient fondées sur une étude de documents pertinents de la DSFM et des CRFM et ont été examinées par un comité directeur de projet formé d'un échantillonnage représentatif d'acteurs des FC. L'information présentée dans le rapport résume les 49 réponses reçues de 29 bases des FC et de leur CRFM respectif.

État actuel des services de garde accrédités

Les résultats de l'enquête concordent avec ceux dégagés à la suite d'une précédente consultation nationale effectuée auprès des CRFM. Une majorité écrasante du personnel estime que les services de garde sont une priorité pour les familles des membres des FC et bon nombre de répondants croient qu'il s'agit du problème le plus important de ces familles. Plus précisément, les conclusions établissent que :

- Les familles des membres des FC qui vivent dans la base et à l'extérieur ont, dans une large mesure, recours à des services de garde accrédités.
- Peu de familles touchent des subventions pour les services de garde.
- Les services sont offerts principalement entre 6 h 30 et 18 h.
- Très peu de services sont offerts aux familles les soirs ou les week-ends et à peu près aucun service n'est offert la nuit.
- Ces heures restreintes de service n'offrent pas la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins uniques des familles des membres des FC en ce qui concerne le travail par quarts, les heures de travail non conventionnelles et les déploiements.
- Les CRFM jouent un rôle important dans la prestation de services de garde et ils travaillent en collaboration avec différents fournisseurs de service pour donner des recommandations et faire connaître les services offerts.
- Plus de la moitié des CRFM tiennent à jour un registre des fournisseurs de services de garde de la communauté, qu'il s'agisse de services accrédités ou non, d'agences ou de particuliers offrant les services en milieu familial.

Enjeux et besoins

Les conclusions indiquent un besoin clair de services supplémentaires qui répondent aux besoins propres à la communauté des FC. En bref, les services de garde destinés aux familles des membres des FC doivent comprendre les éléments suivants :

- Services souples offerts par les CRFM;
- Services offerts le soir, le week-end et la nuit;
- Services de qualité supérieure (comparables aux normes établies des services autorisés offerts par les CRFM);
- Disponibilité de fournisseurs et de services bilingues ou de langue française;
- Services accessibles aux familles à faibles revenus et aux familles monoparentales.

Principes régissant l'efficacité des services de garde destinés aux familles des membres des FC

La recherche montre que l'efficacité des services de garde accrédités destinés aux familles des membres des FC repose sur certains principes, à savoir :

- Les services de garde doivent être abordables
- Les familles nouvellement affectées doivent être assurées de la disponibilité de places en garderie
- Les programmes de services de garde d'enfants doivent être abordés comme partie intégrante de la vie communautaire des FC.

Recommandations

Les recherches ont permis de dégager des recommandations qui ont été présentées à la DSFM et au CCNFM. Ainsi :

1. Il faudrait demander aux familles des membres des FC de répondre à une enquête semblable à celle ayant fait l'objet du rapport afin d'en confirmer les conclusions.
2. Il existe un écart évident entre les besoins en matière de services de garde et les services offerts. Il faut agir rapidement étant donné les besoins urgents exprimés par les répondants.
3. Il faudrait communiquer les conclusions de l'enquête aux répondants et ensuite recueillir leurs commentaires.
4. Les gouvernements (fédéral et provinciaux) devraient participer aux moyens choisis pour répondre aux besoins de services de garde des familles des membres des FC.
5. La collaboration entre les différents fournisseurs de service, les utilisateurs, et les autres acteurs constitue la meilleure façon d'aborder la prestation des services de garde.

INTRODUCTION

En septembre 2004, à la demande du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, la Direction des services aux familles des militaires (DSFM) a entrepris une étude visant à recueillir de l'information sur les services de garde accrédités offerts dans 34 Centres de ressources pour les familles des militaires (CRFM). Ce projet comportait deux principaux objectifs :

- 1) Recueillir de l'information sur l'état de l'offre des services de garde accrédités dans 34 Centres de ressources pour les familles des militaires (CRFM).
- 2) Déterminer les besoins perçus par le personnel et les bénévoles des CRFM en matière de services de garde accrédités dans les CRFM qui ne les offrent pas.
- 3) Déterminer les besoins perçus en matière de services de garde accrédités dans les communautés des FC, que ces services soient offerts ou non.

Ce rapport présente les conclusions de la recherche.

En 1998, le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants (CPDNAC) soulignait que même si les familles des militaires ne sont pas les seules familles au Canada qui ont besoin de services de garde de façon régulière ou occasionnelle, ces familles se trouvent dans des situations uniques qui peuvent intensifier et compliquer la garde de leurs enfants. Plus récemment, au cours d'une consultation nationale au printemps 2003, la Direction des services aux familles des militaires (DSFM) fut informée par plusieurs personnes concernées que l'accès aux services de garde abordables était une grande préoccupation et était considérée une priorité pour les familles des militaires canadiens.

Le Conseil consultatif national pour les familles des militaires (CCNFM) est un conseil consultatif pour le Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires) (SMA(RH-Mil)) composé de membres des Forces canadiennes (FC), de conjoints des membres des FC et de représentants d'autres organismes du ministère de la Défense nationale (MDN) qui offrent du soutien aux familles des militaires. L'analyse du contexte des services de garde est effectuée en réponse à l'incitation du Conseil et renforce la nécessité de répertorier les services de garde actuellement offerts aux familles des militaires et de déterminer si les besoins de ces familles sont comblés.

Même si les services de garde accrédités (soit en garderie ou en milieu familial) ne font pas actuellement partie des cinq services autorisés du Programme des services aux familles des militaires (PSFM) (c.-à-d. information et orientation, enfance et jeunesse, éducation et qualité de vie, formation et participation des bénévoles et prévention et intervention) certains CRFM les voient comme un service important et les offrent pour répondre aux besoins de leur communauté.

Il n'a pas été surprenant de tirer cette conclusion. De plus en plus, les chercheurs et les responsables d'élaboration de politiques reconnaissent que des services de garde accrédités constituent une composante essentielle de toute stratégie globale visant à appuyer le développement harmonieux des jeunes enfants. L'entente cadre multilatérale sur l'accès à des programmes et des services d'apprentissage et de garde à la petite enfance et, plus récemment, les priorités établies par le nouveau ministre des services sociaux témoigne d'un engagement à l'endroit de l'élargissement et de l'amélioration du réseau canadien de services de garde d'enfants (Sandra Griffin, 2004).¹

¹ Communiqué de la Fédération canadienne des services à l'enfance, mai 2004: <http://www.cccf-fcsge.ca/pressroom/National%20Child%20Day%20-%20Nov20-f.htm>

Parallèlement, on note une évolution dans la façon de comprendre les soins à prodiguer aux enfants. Les acteurs du domaine reconnaissent que les familles canadiennes ont besoin d'un accès à une gamme élargie de services de garde. Ce besoin est d'autant plus évident au sein des familles des membres des FC qui sont confrontées à des problèmes particuliers de services de garde que les garderies conventionnelles n'offrent pas spontanément. Ces besoins touchent les horaires de travail non conventionnels, le besoin de garde en cas d'urgence ou de garde de répit et l'aide aux parents affectés en service actif². Fournir des services de garde dans un cadre alternatif, comme dans les centres de ressources pour les familles, augmente la capacité d'offrir des choix.

En outre, on constate de plus en plus que la disponibilité de services de garde de qualité sert plusieurs fonctions distinctes.³ Non seulement ces services appuient la participation des parents à la population active, mais ils stimulent aussi l'apprentissage des enfants dans les premières années de vie, posent les bases de l'alphabétisme, enseignent d'importantes aptitudes sociales et facilitent la transition à l'école élémentaire.⁴ Les responsables des centres de services de garde qui visent l'atteinte de ces objectifs sont de plus en plus conscients de l'interdépendance qui doit exister entre eux et les autres services à la famille, dont les garderies en milieu familial, les programmes d'éducation parentale, l'aide à l'emploi, la protection de l'enfant et les ressources destinées aux groupes culturels. Les centres de ressources pour les familles offrent depuis longtemps des services multiples et interdépendants et sont donc en bonne position pour offrir des services de garde aux familles à titre de composante de leur gamme de services interdépendants.⁵

Méthodologie

L'équipe de recherche a effectué une **étude de documents** pertinents de la DSFM et des CRFM pour établir les fondements de la recherche dans le contexte des Forces canadiennes et, plus précisément, dans celui des Centres de ressources pour les familles des militaires. L'information et la perspective dégagées de l'étude de documents associées aux questions préliminaires énumérées à la section 2.3 de la demande de proposition (portée et buts) ont servi à l'élaboration des questions de la plus grande partie de la méthode de cueillette de données (enquête par le Web) décrite plus bas.

La deuxième phase du projet consistait en une **enquête administrée par le Web**. Les questions de l'enquête portaient sur les services de garde offerts directement par les CRFM et sur les autres types de services offerts aux familles des militaires. L'enquête interrogeait aussi les répondants sur leurs perceptions des besoins en matière de services de garde dans leur communauté et sur les façons les plus appropriées d'y répondre.

Les membres du comité directeur ont examiné les questions de l'enquête qui a ensuite été traduite en français. Les liens des versions anglaise et française de l'enquête ont été transmis par courriel à chacun des 34 CRFM accompagné d'une lettre expliquant le projet et l'objectif de l'enquête ainsi

² Sondage de la Direction de la qualité de la vie sur les services de garde en cas d'urgence, Direction des services pour les familles des militaires, 2002

³ Doherty, G., Lero, D., Goelman, H., LaGrange, A. (2000) *You Bet I Care! Caring and Learning Environment: Quality in Regulated Child Care Across Canada* Centre for Families, Work and Well-being, University of Guelph, Ontario.

⁴ Tout, Zaslow, Romano & Vandivere *Early care and education: Work support for families and developmental opportunity for young children*, Child Care Research Unit, Toronto, 2001

⁵ Malcolmson, J. (2002). *Putting the Pieces Together: A Conceptual Framework for Family Support Practice*, FRP Canada, Ottawa.

d'instructions claires sur la façon d'y répondre. Nous nous sommes assurés que tous les répondants accusent réception de l'information sur le consentement éclairé. L'enquête s'est déroulée durant dix jours en octobre. Des appels de suivis ont été faits aux CRFM après cinq jours pour leur rappeler de répondre à l'enquête et les aider à le faire au besoin.

RÉSULTATS

Données démographiques

Quarante-neuf personnes ont répondu à l'enquête. Elles étaient principalement des membres du personnel des CRFM (45 p. 100), suivi de près par des directeurs exécutifs des CRFM (35 p. 100) et deux membres du conseil d'administration des CRFM. Les 20 p. 100 restants des répondants étaient des directeurs et des surveillants de garderies, et un bénévole. Nous ne savons pas exactement si les répondants sont également des parents dont les enfants fréquentent les garderies des CRFM ou d'autres garderies, mais cela est fort probable.

Les répondants représentent 29 bases des FC, la plupart (22) comptant un répondant. Certaines bases comptaient plusieurs répondants, jusqu'à concurrence de 5 répondants. Un répondant a omis d'indiquer sa base.

On a prélevé un échantillon de quatre questions posées à quatre bases comptant plusieurs répondants afin de vérifier la cohérence des réponses. Les quatre questions choisies exigeaient toutes des réponses numériques. On peut dire qu'en général, la cohérence des réponses des répondants d'une même base oscillait entre assez bonne et moyenne; on a constaté une plus grande variabilité chez la base comptant cinq répondants ainsi que chez la base comptant deux répondants. Il convient également de signaler que pour l'une des questions de l'enquête, les réponses données par le directeur exécutif et trois membres du personnel différaient grandement. En ce qui concerne une autre base, dont les répondants étaient le directeur exécutif, un membre du personnel et un membre du conseil d'administration, on a relevé une grande cohérence en ce qui a trait à 3 des 4 questions étudiées. Ces résultats donnent un portrait hétéroclite. Les données portent à croire que les réponses varient de plus en plus à mesure que le nombre de répondants par base augmente, quoique ce ne soit pas toujours le cas. En outre, les répondants occupant différents postes au sein des CRFM semblent donner des réponses tout aussi semblables que différentes. Il est difficile de déterminer quelle importance on doit accorder à ces résultats. Bien que cela ne veuille aucunement dire qu'on doit ignorer toutes les réponses provenant des bases comptant plusieurs répondants, il serait utile de tenir compte de ces résultats au moment de faire des recommandations ou de prendre des décisions à l'égard d'une base comptant plusieurs répondants.

Situation actuelle des services de garde accrédités

Utilisation et emplacement actuels des services

Soixante-douze pour cent (72 p. 100), 21 des 29 CRFM ayant répondu à l'enquête participaient directement à la prestation de services de garde. Dix-sept des 21 offraient des services de garde au sein même du centre, 7 à d'autres endroits dans la base, et 5 à l'extérieur de la base. Sept CRFM offraient des services de garde à différents endroits. La seule exception était au Québec, où les services de garde n'étaient offerts que par l'intermédiaire d'agences réglementées par l'État offrant des services de garde subventionnée.

Utilisation et état de l'offre des places de garde

Tableau 1A
Places de garde à temps plein offertes dans les CRFM par âge

	<u>Fourchette</u>	<u>Nombre moyen de places</u> <u>(parmi ceux offrant des services à ce</u> <u>groupe d'âge</u>	<u>N</u> <u>(nombre d'endroits</u> <u>offrant des services à ce</u> <u>groupe d'âge)</u>
Nourrissons	0-50	10,7	20
Tout-petits	0-100	15,25	16
Enfants d'âge préscolaire	0-150	32,5	18
Enfants d'âge scolaire	0-75	20,97	20

Tableau 1B
Places de garde à temps partiel offertes dans les CRFM par âge

	<u>Fourchette</u>	<u>Nombre moyen de places</u> <u>(parmi ceux offrant des services à ce</u> <u>groupe d'âge</u>	<u>N</u> <u>(nombre d'endroits</u> <u>offrant des services à ce</u> <u>groupe d'âge)</u>
Nourrissons	0-50	17	4
Tout-petits	0-100	16,8	8
Enfants d'âge préscolaire	0-150	36	12
Enfants d'âge scolaire	0-75	34	7

Bien des centres ont des places pouvant servir aux enfants fréquentant la garderie à temps plein ou à temps partiel, selon les besoins. Il est donc possible que ces deux tableaux donnent une valeur surestimée du nombre total de places.

En outre, la fourchette de places de garde indiquée varie considérablement. Par exemple, pour les nourrissons, la fourchette est de 0 à 50 places; pour les tout-petits, de 0 à 100 places; pour les enfants d'âge préscolaire, de 0 à 150 places; et pour les enfants d'âge scolaire, de 0 à 75 places. Une telle variété de fourchettes pourrait bien être fonction de la taille de la base des FC ou du CRFM.

Lorsqu'on leur a demandé dans quelle proportion les places offertes par les services de garde accrédités sont actuellement occupées, 72 p. 100 (15 des 21 sites ayant répondu à la question) ont déclaré qu'ils estiment que plus du trois-quarts des places sont occupées, et 9,5 p. 100 (2 des 21 sites ayant répondu à la question) ont indiqué qu'elles sont toutes occupées.

Lorsqu'on leur a demandé de préciser dans quelle proportion les places de garde offertes dans leur CRFM sont occupées par des enfants des membres des FC, 57 p. 100 (12 des 21 sites ayant

répondu à la question) ont déclaré que 76 à 99 p. 100 des places étaient occupées, et 14 p. 100 (3 des 21 sites ayant répondu à la question) ont indiqué que toutes les places de garde des CRFM sont occupées par des enfants des membres des FC. Ces répondants ont nettement l'impression que les places de garde des CRFM sont occupées massivement par les enfants des membres des FC.

Places occupées actuellement

Tableau 2
Pourcentage de places de garde occupées actuellement

% de places occupées (n=22)		% de places occupées par les familles des membres des FC (n=22)	
0-25 %	1 (4,5 %)	0-25 %	0
26-50 %	2 (9 %)	26-50 %	3 (13,5 %)
51-75 %	2 (9 %)	51-75 %	4 (18 %)
76-90 %	11 (50 %)	76-99 %	12 (55 %)
91-100 %	5 (22 %)	100 %	3 (13,5)

Listes d'attente

Tableau 3
Nombre d'enfants sur une liste d'attente pour obtenir des places dans des services de garde accrédités

	<u>Fourchette du nombre d'enfants sur une liste d'attente</u>	<u>n</u> (nombre de répondants ayant choisi la fourchette indiquée)	<u>N</u> (nombre ayant répondu à la question)
Enfants de membres des FC	0 à 5	11/22	22
	6 à 10	3/22	22
	11 à 15	1/22	22
	16 à 20	1/22	22
	21 à 30	2/22	22
	31 à 40	1/22	22
	41 à 50	0/22	22
	plus de 50	3/22	22

Sept CRFM (32 p. 100) ont indiqué qu'il n'y avait pas de temps d'attente pour les enfants des membres des FC. Les autres ont signalé que le temps d'attente allait de quelques semaines à un an. Cinq CRFM ont affirmé qu'il n'y avait aucun temps d'attente pour les enfants de civils.

Coûts et financement des services de garde accrédités

On a demandé aux répondants d'indiquer les frais de garde quotidiens à temps plein demandés à la garderie de leur CRFM, à la fois pour les enfants des membres des FC et les enfants de civils, par catégorie d'âge. On a regroupé les réponses en différentes catégories, chacune représentant une fourchette des frais demandés. Les tableaux indiquent également la réponse la plus fréquente. Le tableau 4 précise les données pour les enfants des membres des FC, et le tableau 5, pour les enfants de civils.

Tableau 4
Frais quotidiens demandés à une famille de membre des FC pour des services de garde accrédités offerts dans un CRFM – par âge

	<u>Fourchette des frais quotidiens</u>	<u>Mode (réponse la plus fréquente)</u>	<u>N (nombre ayant répondu à la question)</u>
Nourrissons	20 – 55 \$	21 – 22 \$	21
Tout-petits	14,29 – 45 \$	20 – 26 \$	22
Enfants d'âge préscolaire	15,43 – 35 \$	15,43 – 22 \$	21
Enfants d'âge scolaire	5,85 – 26 \$	8 – 13 \$	20

Tableau 5
Frais quotidiens demandés à une famille civile pour des services de garde accrédités offerts dans un CRFM – par âge

	<u>Fourchette</u>	<u>Mode (réponse la plus fréquente)</u>	<u>N</u>
Nourrissons	20 – 55 \$	20 – 30 \$	25
Tout-petits	17,90 – 45 \$	20 – 30 \$	26
Enfants d'âge préscolaire	17,90 – 37,55 \$	20 – 30 \$	25
Enfants d'âge scolaire	5,85 – 27 \$	9,10 – 17,99 \$ (8)	18
		18 – 27 \$ (6)	

Les données correspondant aux enfants de familles civiles ne diffèrent pas beaucoup de celles correspondant aux enfants des membres des FC. Il importe d'expliquer que le montant de 0 \$ figurant dans la fourchette de frais demandés aux familles civiles indique qu'il n'y a probablement pas de places disponibles pour les familles civiles et non que les services de garde étaient gratuits. Les écarts dans la fourchette de frais illustrent vraisemblablement les écarts dans les frais de garde demandés à l'échelle du pays et non les écarts dans les frais des CRFM.

On a interrogé les répondants en ce qui a trait aux subventions. Soixante-dix-sept pour cent des répondants (16 des 21 centres qui ont répondu) ont affirmé que de 0 à 10 p. 100 des enfants fréquentant actuellement une garderie du CRFM reçoivent une subvention; 19 p. 100 (4 sur 21) des répondants indiquent que ce chiffre se situe entre 11 et 25 p. 100. La quasi-totalité des répondants (96 p. 100) estiment qu'au plus un quart des enfants reçoivent des subventions.

On a ensuite demandé aux répondants dans quelle proportion les frais globaux des services de garde accrédités sont récupérés par la facturation aux parents.

Cinquante-deux pour cent des répondants (11 sur 21) ont déclaré que de 76 à 99 p. 100 des frais sont récupérés par l'intermédiaire de frais demandés aux parents, et 33 p. 100 (7 sur 21) évaluent ce chiffre à 100 p. 100. Les répondants indiquent qu'à une proportion de 85 p. 100, ils croient que les parents absorbent la majorité des coûts des services de garde offerts dans un CRFM. Notons qu'il est difficile de déterminer si les répondants ont tenu compte des frais d'administration cachés

liés à l'exploitation d'une garderie tels le loyer pour locaux à bureaux, les installations, les coûts des services publics, le matériel de bureau et l'équipement de la garderie, qui sont actuellement couverts par la BFC. En conséquence, il se peut que les taux de récupération des coûts ne représentent pas exactement les coûts réels d'exploitation d'une garderie.

On a posé une dernière question sur les coûts des services de garde : « De quelles autres sources de financement disposez-vous pour assurer des services de garde? ». On a demandé aux répondants de cocher toutes les réponses pertinentes. Cinquante-deux pour cent des répondants (11 sur 21) ont mentionné le gouvernement provincial en tant que source de financement, 29 p. 100 (6 sur 21) ont indiqué le gouvernement municipal, et 19 p. 100 (4 sur 21) ont déclaré qu'ils croyaient qu'il n'y avait pas d'autre source de financement. En outre, 15 répondants ont ajouté d'autres sources de financement; celles qui revenaient le plus souvent étaient la levée de fonds (7), le gouvernement fédéral (3), les subventions (3) et Centraide (2).

Heures d'ouverture

En vue d'obtenir le plus de détails possible, on a donné l'occasion aux répondants d'indiquer dans leurs réponses les heures d'ouverture hebdomadaires des services de garde accrédités offerts par le CRFM, et ce, pour chaque catégorie d'âge. Les résultats sont résumés au tableau 6.

Tableau 6
Heures d'ouverture des services de garde accrédités offerts dans le CRFM par âge (n=22)

	<u>Nourrissons</u>	<u>Tout-petits</u>	<u>Enfants d'âge préscolaire</u>	<u>Enfants d'âge scolaire</u>
24 heures *	1	1	1	1
Heures normales d'ouverture	14	19	18	13
Demi-journée	2	3	4	
Avant et après l'école uniquement				2

* - On ne sait pas si cette réponse indique un service de garde à temps plein de 24 heures sur 24 ou comprend le service de garde en cas d'urgence disponible en tout temps durant la journée.

Services de garde supplémentaires

Quatre-vingt-dix-huit pour cent des répondants ont indiqué que le CRFM offre des services de garde occasionnelle. Un grand nombre d'arrangements sont possibles; 48 répondants en ont précisé 16, nommément : le matin, l'après-midi, la pause-repas, la halte-garderie, les services de garde de relève ou en cas d'urgence, le jour complet, le samedi, la demi-journée, une combinaison d'arrangements et les services de garde occasionnelle. Quelques répondants ont également donné le nombre d'heures par semaine auxquelles les services de garde occasionnelle étaient offerts, à savoir 3, 9, 15, 27 et au besoin. Les arrangements mentionnés le plus souvent étaient les jours complets, la halte-garderie et le service de garde occasionnelle; chacun de ces arrangements étant mentionné par 7, 13 et 7 répondants respectivement. Trois répondants ont précisé que les services de garde occasionnelle étaient administrés séparément des garderies, ce qui pourrait indiquer que les services de garde occasionnelle sont assurés dans un endroit différent, loin de la garderie du CRFM. Il importe de noter qu'un grand nombre de personnes ont

affirmé que les services de garde occasionnelle ne sont généralement pas accrédités et que cela les préoccupe grandement.

On a ensuite posé des questions sur les registres.

Vingt-deux des 29 organismes (76 p. 100) ont déclaré que leurs CRFM tiennent à jour des registres des fournisseurs de services de garde d'enfant. Plus précisément, 18 d'entre eux ont indiqué que les garderies accréditées sont répertoriées et 9 ont affirmé que les garderies non accréditées sont répertoriées (3 répondants n'ont pas précisé quels genre de fournisseurs étaient répertoriés). La majorité de ces registres se trouvent dans des cartables qu'on peut consulter au comptoir de l'aire d'accueil du CRFM. Certains CRFM tiennent à jour le registre en collaboration avec des organismes communautaires. Un CRFM est sur le point de lancer son propre site Web, qui donnera de l'information sur le registre.

Soixante-seize pour cent (22 sur 29) des répondants ont indiqué que leurs CRFM tiennent à jour des registres des différents fournisseurs de services de garde. Une fois de plus, les répondants ont précisé que les fournisseurs de services de garde accrédités sont répertoriés; 10 ont signalé que les fournisseurs de services de garde accrédités et non accrédités étaient répertoriés, et 6 ont indiqué que les fournisseurs de services de garde non accrédités étaient répertoriés. La collaboration entre les CRFM et les organismes locaux en vue de recueillir et de transmettre de l'information sur les fournisseurs de services de garde semble être une pratique assez courante. Faisant allusion au fait que bien des fournisseurs de services de garde ne sont pas accrédités, un répondant a affirmé que son CRFM donne de l'information aux parents afin de les aider à prendre des décisions judicieuses en matière de fournisseurs de services de garde.

On a par la suite demandé aux répondants d'estimer combien il y a de fournisseurs de services de garde en milieu familial pour les familles des membres des FC. Les réponses à cette question étaient très variées : 0 à 200. Neuf des 41 répondants ont avoué qu'ils ne pouvaient en estimer le nombre; bien des personnes ont affirmé que quelques fournisseurs de services de garde en milieu familial sont accrédités, mais que la majorité d'entre eux ne le sont pas, et un répondant a fait l'observation suivante : « La demande est toujours supérieure au nombre de foyers disponibles ». Si on en juge par le fait que 48 personnes ont répondu à cette question, alors que le taux de réponse à un grand nombre d'autres questions était bien inférieur, cela pourrait témoigner de l'importance du service de garde en milieu familial.

Enfin, on a demandé aux répondants de tenter d'énumérer les autres services de garde offerts à la communauté militaire. Une fois de plus, l'ensemble des 49 personnes ont répondu à cette question. Quatre-vingt-deux pour cent (40 sur 49) ont mentionné des prématernelles; 71 p. 100 (35 sur 49), des services de garde occasionnelle; 53 p. 100 (26 sur 49), des services de garde pour enfants ayant des besoins spéciaux; et 51 p. 100 (25 sur 49), des services de garde en milieu familial. Quarante-cinq pour cent (22 sur 49) ont donné des exemples d'autres genres de services de garde disponibles, notamment : services de garde en cas d'urgence, services de garde de relève, programmes d'été, garde parascolaire et différents programmes destinés à la fois aux parents et aux enfants. Plusieurs personnes ont fait des commentaires précis sur les services de garde pour enfants ayant des besoins spéciaux. Certains ont fait remarquer que, parfois, le gouvernement provincial ou municipal fournira de l'aide si les programmes ordinaires de garderie d'enfants ne répondent pas aux besoins et ont ajouté que les services de garde pour enfants ayant des besoins spéciaux sont très chers. Une personne a décrit une entente selon laquelle un fournisseur se rend au CRFM pour offrir des services de garde, mais qu'il est autonome et payé directement par les parents à un taux négocié entre eux. Un autre répondant a signalé qu'il y a une garderie à temps plein dans la région, mais que ses taux sont deux fois plus élevés que ceux du

CRFM. L'observation finale d'un répondant résume ces importantes conclusions : « Ici, il y a peu de services supplémentaires, et la demande est supérieure à l'offre ».

Services de garde offerts par d'autres agences

Une série de questions ont été posées afin de broser le portrait des services de garde offerts par d'autres agences. On a tout d'abord demandé aux répondants de préciser quelles agences offrent actuellement des services de garde accrédités aux communautés militaires. Quarante et une personnes ont donné des réponses détaillées. Le tableau 7 résume les réponses relatives au nombre de services offerts. Il semble y avoir un grand écart : les réponses oscillent entre « aucun service et 5 ou plus », et « plusieurs/un grand nombre ».

Tableau 7
Services de garde accrédités offerts par d'autres agences
à la communauté militaire

<u>Nombre de services recensés</u>	<u>Nombre de répondants</u>
0	3
1	9
2 – 4	8
5 +	8
Plusieurs/un grand nombre	11

Beaucoup de préoccupations ont été exprimées en ce qui a trait à la qualité des services de garde offerts par d'autres agences, même lorsque ces services sont accrédités. Une personne a affirmé, par exemple, que la « qualité » de ces centres n'est pas comparable à ce à quoi les familles des membres des FC sont habituées dans notre centre ». Une autre grande préoccupation porte sur la proximité des services de garde offerts à la base par d'autres agences. Un répondant a déclaré : « Nous avons environ 11 garderies en ville, et aucune d'entre elles ne se trouve près de la base. » Un autre répondant a indiqué : « La garderie la plus proche serait à environ 16 à 30 km ». Une même préoccupation revenait souvent en ce qui concerne le manque de garderies pour les enfants francophones. Le manque d'heures d'ouverture prolongées des garderies non administrées par les CRFM inquiète également beaucoup, tout comme le fait que la demande de places de garde dépasse largement l'offre.

Il est évident que les répondants estiment que le nombre de services de garde non offerts dans les CRFM est insuffisant. Il semble également que même lorsque ces services sont offerts, ils sont limités et posent bien des problèmes.

Ensuite, on a demandé aux répondants combien de places à temps plein (24+ heures/semaine) et à temps partiel (23 heures/semaine) dans les services de garde accrédités, pour quatre groupes d'âge, sont offertes par des services de garde non administrés par les CRFM. La valeur de ces réponses est douteuse, étant donné que le nombre de réponses utilisables était très faible; dans la plupart des cas, seulement un tiers ou un quart de l'ensemble des répondants ont donné des réponses directes aux questions. Toutefois, deux commentaires sont éloquentes. Notons tout d'abord que le nombre de places à temps plein indiqué variait grandement, à savoir de 0 à 155. Ensuite, bien des répondants ont indiqué qu'ils ne connaissaient pas le nombre de places de garde à temps plein. Lorsqu'on examine les mêmes réponses à la question sur les places de garde à temps partiel, les résultats sont semblables. Seule différence notable : pour trois catégories d'âge, la fourchette de places à temps partiel indiquée est de beaucoup inférieure à

celle des places à temps plein, soit de 0 à 35 comparativement à 0 à 155. Ce n'est que pour les enfants d'âge scolaire que la fourchette des places disponibles augmente à 0-100. Le taux de réponse relativement faible à ces questions peut indiquer que les CRFM ont éprouvé de la difficulté à estimer les services de garde offerts aux familles dans l'ensemble de la communauté. En fait, plusieurs répondants ont avoué qu'ils ont eu peine à faire une estimation raisonnable compte tenu de la taille de leur communauté.

On a interrogé les répondants sur le rôle des CRFM au regard des services de garde accrédités offerts par d'autres agences. On a incité les répondants à choisir toutes les réponses pertinentes. Soixante-douze pour cent (21 sur 29) des répondants ont indiqué l'orientation; 31 p. 100 (9 sur 29), l'annonce et la promotion des services; et 14 p. 100 (4 sur 29) ont indiqué que leur CRFM ne joue aucun rôle à cet égard. Vingt-six pour cent des répondants ont précisé d'autres rôles, notamment : réseautage, partenariat et défense d'intérêts, participation à l'organisation de nouveaux centres et invitation d'autres membres du personnel de l'agence aux ateliers et aux cours offerts par le CRFM.

On a demandé aux répondants de préciser les heures d'ouverture des services de garde offerts par d'autres agences. Environ la moitié des répondants ont indiqué : « je ne sais pas » ou ont donné une réponse inutilisable. Parmi les réponses utilisables, la majorité (70 p. 100) précisaient que les heures d'ouverture correspondaient à une journée complète, soit environ de 6 h 30 à 18 h. Quelques personnes ont déclaré qu'il n'y avait aucune place, et ce, pour chaque catégorie d'âge. Ces résultats sont semblables à ceux obtenus pour la même question en ce qui a trait aux services de garde offerts dans les CRFM.

Accès aux services de garde

On a également demandé aux répondants si certains groupes de la communauté des FC étaient mieux desservis que d'autres. Un peu plus de la moitié des personnes ont répondu par l'affirmative et un peu moins de la moitié ont répondu par la négative. On a ensuite interrogé les répondants sur les facteurs qui, selon eux, contribuent à ces écarts dans les services. Les répondants ont relevé un certain nombre de facteurs, les plus fréquents étant :

- francophones (indiqué par plus du tiers des 29 répondants) et
- les personnes travaillant par quarts et les fins de semaines (indiqué par près du tiers des 29 répondants).

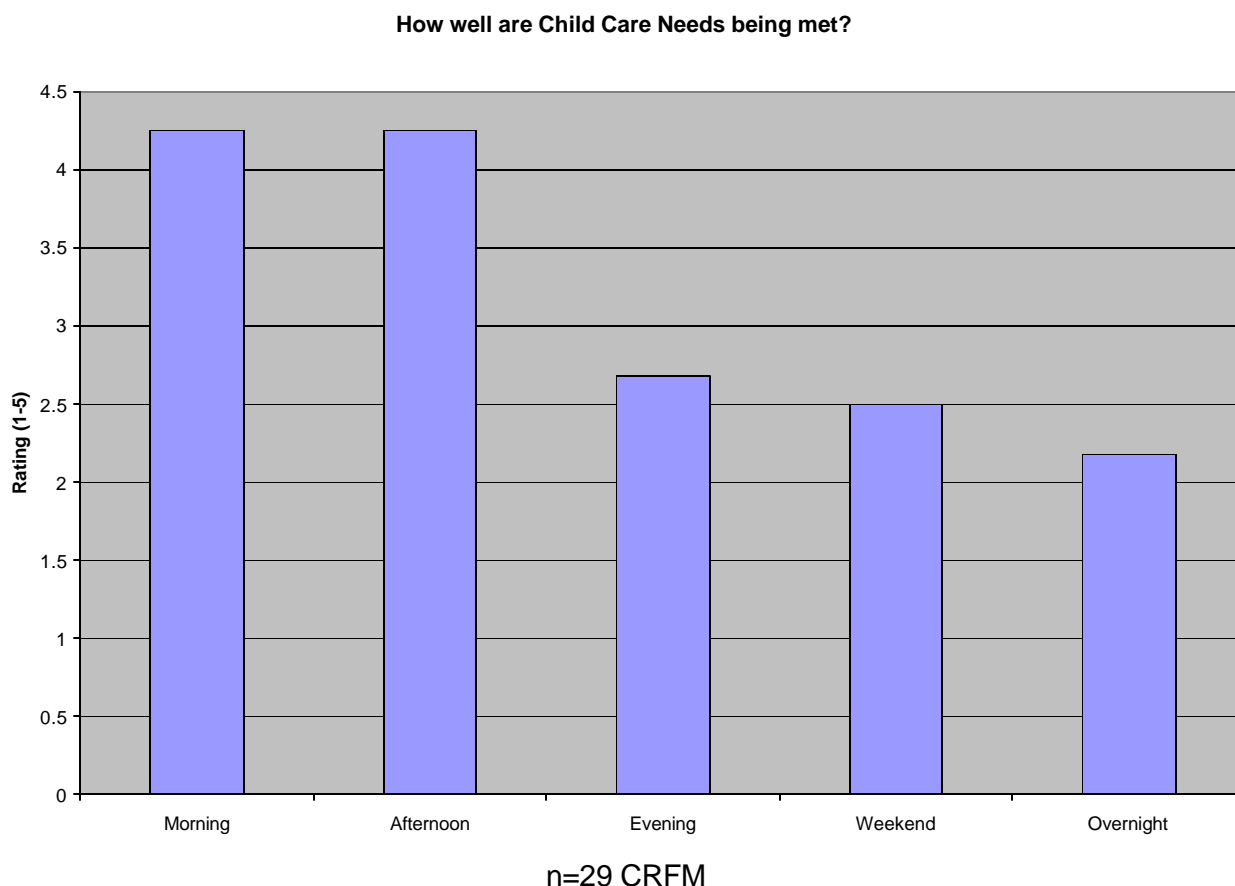
Voici certains autres facteurs qui ont été mentionnés : les familles à faible revenu et celles qui ne peuvent toucher de subvention, les familles vivant en milieu rural et dans de petites communautés, et les parents seuls.

On a aussi demandé aux répondants ce qu'il faudrait pour accroître l'accessibilité des services de garde pour ceux qui sont moins bien desservis. Plus de la moitié des 35 répondants ont mentionné qu'il serait très important d'améliorer les heures d'ouverture (plus d'heures au total, le soir, les fins de semaine). Treize personnes ont déclaré que des fonds supplémentaires améliorerait la situation de bien des façons : la disponibilité d'un plus grand nombre d'installations et de places de garde; l'encouragement des fournisseurs de garde en milieu familial; la possibilité de conserver du personnel qualifié et, surtout, bilingue. Sept répondants ont tenu à préciser le besoin de fournisseurs francophones. On a mentionné la nécessité de plus de services de garde pour les nourrissons et les tout-petits, et une personne a affirmé avec insistance que le CRFM devrait être **l'unique** fournisseur dans les petites communautés.

Demande de services de garde accrédités

Une autre série de question a été posée en vue de déterminer la demande de service de garde accrédités. On a d'abord interrogé les répondants sur la demande de services supplémentaires de garde accrédités dans leur communauté militaire. Près de 72 p. 100 des 49 répondants croient que la demande est élevée ou très élevée; cela confirme nettement qu'ils estiment qu'il faut plus de places de garde.

Tableau 8
Dans quelle mesure les besoins en matière de garde sont-ils comblés?



Rating = Cote

Bas du tableau = Matin, après-midi, soir, week-end, nuit

Le tableau 8 illustre la mesure dans laquelle les besoins en matière de garde sont comblés au moyen des cotes suivantes : 1 = aucunement comblés, 2 = très mal comblés, 3 = mal comblés, 4 = passablement comblés, 5 = très bien comblés. On a demandé aux répondants d'évaluer la mesure dans laquelle les besoins en matière de garde étaient comblés à différents moments. Les répondants sont plus satisfaits des services de garde assurés le matin et l'après-midi, un peu moins de ceux offerts le soir, beaucoup moins de ceux assurés le week-end et encore moins de ceux offerts la nuit.

Ensuite, les répondants ont eu l'occasion d'indiquer où ils aimeraient que les nouvelles garderies soient situées, qui devraient les administrer, et pourquoi. En ce qui a trait à l'emplacement, la majorité des répondants ont été clairs : les services de garde devraient être offerts dans les CRFM ou à un autre endroit dans la base (23 des 46 répondants). Cinq autres personnes ont répondu qu'elles préféreraient que les garderies se trouvent « près de la base ». Quant à l'administration des programmes de garde, les répondants (20 sur 44) étaient fortement en faveur des CRFM. Quinze autres personnes étaient satisfaites des garderies indépendantes actuelles.

Les raisons invoquées pour ces choix sont très révélatrices. Bien des gens se sont dits satisfaits des services de garde assurés actuellement par les CRFM. La stabilité est une autre raison que de nombreux répondants ont donnée pour justifier leur préférence pour les CRFM. Par exemple, une personne a déclaré :

« Cela permettrait d'établir une norme à l'échelle du Canada pour les familles des membres des FC et peut-être des frais égaux. Ça coûte bien moins cher au Québec. »

D'aucuns sont convaincus que la qualité des services de garde peut être mieux assurée par les garderies administrées par les CRFM. Cette confiance est aussi illustrée par les nombreuses déclarations des répondants voulant que le personnel des CRFM est mieux en mesure de « ... connaître les besoins uniques des familles des militaires ». Quelques répondants estiment que les services de garde pourraient être bien assurés par d'autres agences accréditées. Par exemple :

« Les agences accréditées relevant du CRFM [permettraient] d'assurer la réglementation de programmes de qualité et de créer un conseil en vue de l'administration du programme. L'agence deviendrait ainsi un organisme sans but lucratif et pourrait donc obtenir des fonds d'autres sources. »

Un autre répondant ajoute :

« Nous souhaitons obtenir un nouveau centre communautaire, qui serait l'endroit idéal puisqu'il est bien situé et près du milieu de travail. Nous trouvons que le rapport entre les services de garde et le CRFM est mutuellement bénéfique. Il a son propre surveillant. Toutefois, nous avons de solides liens avec un conseil d'administration commun qui nous présente un seul objectif organisationnel. Il crée des programmes cohérents pour la famille qui s'harmonisent et sont axés sur les besoins des familles. »

On a par la suite interrogé les répondants sur leurs opinions à l'égard de la création de places de garde supplémentaires dans leurs communautés militaires. On leur a demandé d'évaluer le niveau d'intérêt de cinq différents groupes. Les résultats figurent au tableau 9.

Tableau 9
Niveau d'intérêt et motivation pour la création de places de garde supplémentaires dans les communautés des FC

	Très intéressés	Moyennement intéressés	Légèrement intéressés	Indifférents	Tout à fait désintéressés	Ne sais pas
Personnel du CRFM	51 % (22)	21 % (9)	7 % (3)	7 % (3)	2 % (1)	12 % (5)
CA du CRFM	48 % (21)	20 % (9)	7 % (3)	7 % (3)	2 % (1)	16 % (7)
Bénévoles du CRFM	36 % (16)	23 % (10)	0 % (0)	7 % (3)	2 % (1)	32 % (14)
Familles de militaires	67 % (30)	11 % (5)	4 % (2)	2 % (1)	2 % (1)	13 % (6)
Gouvernement provincial	11 % (5)	18 % (8)	11 % (5)	32 % (14)	5 % (2)	23 % (10)

Une majorité écrasante de répondants estime que le personnel et les membres du conseil d'administration du CRFM, ainsi que les familles des militaires elles-mêmes, sont soit très intéressés ou moyennement intéressés à la création de places de garde supplémentaires dans les communautés des FC. En revanche, l'opinion la plus fréquente relativement au gouvernement provincial est qu'il est indifférent. Il convient de signaler que la catégorie la plus souvent choisie pour décrire l'opinion du gouvernement provincial est « indifférent » et non « tout à fait désintéressé ou hostile ». Cela peut révéler l'hypothèse voulant que les services de garde figurent au programme du gouvernement fédéral, à titre d'enjeu national.

À la fin de l'enquête, de nombreux répondants ont choisi de répondre à une ou plusieurs questions ouvertes. On leur a d'abord demandé de formuler leur opinion ou des commentaires à l'égard du besoin de services de garde accrédités dans leur communauté des FC. Trente-neuf personnes ont fait divers commentaires intéressants d'où ressortaient plusieurs thèmes. Les thèmes les plus récurrents, ainsi que le nombre d'auteurs des commentaires, figurent au tableau 10.

Tableau 10
Sommaire des opinions ou observations à l'égard du besoin de services de garde accrédités dans les communautés des FC

<u>Thème</u>	<u>Nbre de répondants</u>
▪ Les services de garde accrédités sont essentiels et très recherchés	12
▪ Grand besoin de places de garde pour nourrissons et tout-petits	9
▪ Besoin de services de garde le soir et des heures d'ouverture plus souples	7
▪ Besoin de services de garde parascolaire	3
▪ Les services de garde doivent être abordables	3
▪ Les CRFM devraient offrir des services de garde parce qu'ils connaissent les besoins des familles de militaires et sont mieux en mesure d'assurer le contrôle de la qualité et la cohérence	3
▪ Les familles nouvellement affectées doivent être assurées de la disponibilité de places en garderie	3

Quelques commentaires permettent de mieux comprendre :

« Ce [service de garde] est l'un des services les plus recherchés que nous offrons. » « Les services de garde sont essentiels »

« [Il y aura] une hausse de la demande dans les deux prochaines années étant donné que la population de la base doublera et que les nouveaux enfants auront en général de 0 à 5 ans. »

« Les familles ont exprimé une grande frustration à l'égard du fait qu'on ne leur dit pas qu'elles doivent s'inscrire sur une liste d'attente avant leur affectation. »

« Les familles des membres des FC ont avoué leur préférence pour des services de garde administrés par les CRFM par opposition aux services de garde du secteur privé. »
« Il importe d'agir rapidement, car la situation crée un énorme stress pour les familles à leur arrivée et entrave la recherche d'emploi des conjoints. Il existe une volonté commune au sein de la communauté des FC d'élaborer des méthodes pour répondre aux besoins. »

Et, enfin, une remarque très révélatrice : « Je crois que les programmes doivent être abordés comme partie intégrante de la vie communautaire des FC. Les membres du personnel chargés des programmes se sentent moins appréciés que les autres membres du personnel des CRFM. »

Lorsqu'on leur a donné l'occasion d'ajouter des commentaires, 23 répondants ont acquiescé et plusieurs ont donné des réponses fleuves, ce qui témoigne de leurs opinions très arrêtées. Plusieurs personnes ont affirmé qu'elles sont ravies que l'enquête soit réalisée et espèrent que des mesures seront prises à la lumière des résultats obtenus. D'autres répondants ont fait remarquer que l'enquête a pris trop de temps à remplir, que le délai accordé pour la remplir n'était pas réaliste et que plusieurs questions exigeaient de l'information dont ils ne disposaient pas, ce qui rendait leur tâche très difficile et frustrante. En réalité, compte tenu du nombre décroissant de réponses aux questions vers la fin de l'enquête – à part les questions ouvertes – on pourrait facilement conclure que certains répondants ont abandonné et sauté les questions auxquelles ils ne pouvaient donner de réponse fiable. Encore une fois, le fait que bien des répondants, même ceux ayant sauté d'autres questions, aient donné des réponses détaillées aux questions ouvertes fait ressortir leur besoin de s'exprimer et de se faire entendre. De nombreuses personnes ont souligné que les services de garde constituent la principale préoccupation des familles de militaires, qu'ils doivent être abordables, et que la DSFM doit apporter une solution à cette question. Même si la majorité des répondants ont confié qu'ils croient fermement que le CRFM est mieux outillé pour offrir des services de garde de qualité aux enfants de militaires, d'aucuns estiment qu'il y a lieu d'examiner sérieusement d'autres formules.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Situation actuelle

Les services de garde sont la préoccupation centrale des familles de militaires. De nombreux répondants estiment qu'il s'agit du problème le plus sérieux que les familles de militaires rencontrent. Bien des répondants croient que le manque de services de garde est le principal stress auquel sont exposées les familles de militaires, stress qui mine leur bien-être et leur qualité de vie.

Les services de garde accrédités sont très recherchés par les membres de la communauté des FC, et ce, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la base. Selon les répondants, les CRFM semblent jouer un rôle actif dans la prestation de services de garde accrédités de façon générale. Les répondants donnent nettement l'impression que les places en garderie administrées par les CRFM sont occupées massivement, principalement par des enfants de membres des FC.

Du point de vue financier, les frais des services de garde offerts par les CRFM sont semblables à ceux des garderies du secteur privé, et peu de personnes reçoivent des subventions. La majeure partie des coûts sont couverts par les utilisateurs, quoique les gouvernements provinciaux assurent un certain appui à cet égard.

Les heures d'ouverture des services de garde offerts dans les CRFM ont tendance à correspondre à un jour ouvrable quelque peu prolongé (6 h 30 à 18 h). Très peu de garderies sont ouvertes le soir ou le week-end, et presque aucune le sont la nuit. Les répondants nous ont déclaré que les heures d'ouverture des services de garde doivent être beaucoup plus longues et plus souples afin de répondre aux besoins des familles de militaires, qui doivent la plupart du temps composer avec le travail par quarts, les heures inhabituelles et les affectations.

Plus de la moitié des CRFM tentent d'aider les familles recherchant des services de garde en tenant à jour un registre des services de garde locaux. Certains comprennent des installations non réglementées, et d'autres non. Cette différence est peut-être attribuable au niveau de risque lié à la tenue de tels registres. Bien des centres tenant à jour des registres émettent un avis de non-responsabilité qui précise clairement qu'ils n'assument aucune responsabilité au regard de la qualité des services et qu'ils ne les endossent pas.

Les CRFM ne sont pas les seuls acteurs en ce qui concerne la situation des services de garde dans la base, loin de là. Ils travaillent en étroite collaboration avec d'autres acteurs de diverses façons. La collaboration entre les CRFM et les agences locales en vue de recueillir et de transmettre de l'information sur les fournisseurs de services de garde semble être une pratique assez courante.

Enjeux et besoins

Les enjeux pour l'avenir sont, entre autres, les services offerts le soir et le week-end, des services de qualité supérieure et la disponibilité de services en français. L'accessibilité des services aux familles à faibles revenus et aux familles monoparentales semble également poser problème. Les garderies en milieu familial semblent être un sujet d'importance, particulièrement la perception que la demande est de beaucoup supérieure à l'offre, et que la plupart des fournisseurs de services de garde en milieu familial ne sont pas accrédités. Les services de garde non administrés par les CRFM ont tendance à éprouver les mêmes difficultés que les services de garde administrés par les CRFM, notamment : le manque de places disponibles et des heures d'ouverture limitées. En outre, il y a une nette lacune de services de garde pour les enfants francophones.

Il se dégage un consensus clair chez les répondants : il faut plus de services de garde, et les CRFM sont prêts à prendre les rennes. En même temps, les nouvelles initiatives devraient adopter la démarche entreprise par bien des programmes actuels : la collaboration entre les partenaires mène à la création de solutions propres à la population locale. Ces genres de partenariat intéressent grandement tous les acteurs, sauf peut-être les gouvernements.

Selon les répondants, les familles des militaires préfèrent nettement les services de garde offerts dans les CRFM aux services d'autres agences et y font davantage confiance. La compétence du personnel préoccupe grandement les parents.

Les répondants ayant indiqué que certains groupes des communautés des FC sont mieux desservis que les autres ont précisé plusieurs facteurs pouvant contribuer à cette situation, les plus fréquents étant être francophone et travailler par quarts ou le week-end. En réponse à une autre question, plusieurs répondants habitant au Québec ont affirmé qu'ils croyaient fermement que les familles monoparentales dans les FC faisaient l'objet de discrimination en matière de services de garde.

De nombreux répondants croient que des fonds supplémentaires, surtout au regard de la capacité d'offrir plus de places, un plus grand nombre d'heures d'ouverture et de la rétention du personnel, en particulier du personnel bilingue, permettrait d'améliorer la situation en ce qui a trait aux groupes de la communauté des FC qui sont mal desservis.

Les répondants estiment que le personnel et les membres du conseil d'administration des CRFM, de même que les familles des militaires elles-mêmes, sont soit très intéressés ou moyennement intéressés à la création de places de garde supplémentaires dans les communautés des FC.

L'efficacité des services repose sur certains principes, notamment :

- Les services de garde doivent être abordables.
- Les familles nouvellement affectées doivent être assurées de la disponibilité de places en garderie.
- Les programmes de services de garde d'enfants doivent être abordés comme partie intégrante de la vie communautaire des FC.

Conclusions

Les services de garde sont une préoccupation importante pour les familles des militaires et ils devraient être abordés comme partie intégrante de la vie communautaire des FC. La demande de services de garde est élevée. Les listes d'attente pour les places de garde doivent être réduites et il faut prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que toutes les familles des militaires aient accès à des services de garde abordables et de qualité.

Les garderies doivent trouver le moyen de prolonger leurs heures d'ouverture. Les heures souples devraient constituer la règle plutôt que l'exception. L'accès à des services de garde en milieu familial est également une priorité pour bon nombre de communautés.

Les efforts visant à rendre les services de garde plus accessibles doivent inclure un souci de qualité. L'accès aux services de garde doit être uniforme dans toutes les bases des FC, ce qui comprend, sans s'y limiter, les frais, les heures de service, la compétence du personnel et la qualité des programmes.

Recommandations

1. Les parents militaires qui utilisent les services de garde, que ces derniers soient offerts par les CRFM ou d'autres agences, devraient répondre à une enquête semblable à celle faisant l'objet de ce rapport. Les réponses données par les répondants revêtent assurément une grande importance, mais il est essentiel que les parents soient invités à émettre leur opinion (à titre de clients).
2. L'enquête a montré un écart évident entre les besoins en matière de services de garde et les services offerts. Il faut agir rapidement, les répondants ayant clairement exprimé le caractère urgent de la situation.
3. Il faudrait communiquer les conclusions de l'enquête aux répondants et ensuite recueillir leurs commentaires, ce qui nous donnerait l'occasion de vérifier les perceptions et les réactions tout en démontrant un engagement à aborder les problèmes reconnus.
4. Il faut trouver des moyens d'engager les gouvernements provinciaux dans la recherche de solutions aux besoins des familles des membres des FC en matière de services de garde.
5. La collaboration entre les différents fournisseurs de service et les agences, les utilisateurs et les autres acteurs constituent la meilleure façon de maximiser la prestation des services de garde.